



**EXTRAIT DU REGISTRE  
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022**

**OBJET : N° 20bis**

**RAPPORTEUR : Madame GAILLARD**

**INTITULE : MODIFICATION ET AMELIORATION DE LA SURFACE D'ASSIETTE DU  
PLATEAU MULTISPORTS SAINT ROCH A L'OCCASION DE L'EXTENSION DE LA  
CLINIQUE SAINT ROCH**

**Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 29 Septembre 2022 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.**

**MEMBRES EN EXERCICE : 39**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;  
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;  
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; Mme DROBINOHA ;  
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMEON ; M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;  
Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;  
Mme LIENARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ;  
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme CHATELAIN ;  
Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;  
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M.LE MAIRE  
M. MOAMMIN qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE  
M. BAVENCOFFE qui a donné procuration à Mme LABADENS  
Mme CHARPENET qui a donné procuration à Mme LIENARD  
Mme BRIQUET qui a donné procuration à Mme GAILLARD  
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à M. FLAMEIN  
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme WIART  
M. VAILLANT qui a donné procuration à M. DOBREMETS  
M. SIMPERE  
Mme DEMONTFAUCON

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

M. Alban DOBREMETS

Mesdames, Messieurs,

Durant ces dernières années, de nombreux équipements se sont installés le long de l'allée Saint Roch et de la rue de Rambouillet : Clinique Saint Roch, Cité Universitaire, installations sportives, EHPAD Les Airelles, Ecole Supérieure d'Art,...

Dans le cadre de son développement, la Clinique Saint Roch souhaite compléter son offre de soins par la réalisation d'un bâtiment qui accueillera un service de réadaptation fonctionnelle cardiologique fonctionnant en hôpital de jour.

La Ville de CAMBRAI a programmé l'amélioration quant à elle des installations sportives situées sur la parcelle cadastrée section AL n° 124, d'une surface de 24 215 m2 classée en zone UFu du Plan Local d'Urbanisme (PLU), avec la construction d'un bloc vestiaire face au terrain en gazon synthétique Saint Roch.

Les projets de la Clinique Saint Roch et de la ville de CAMBRAI nécessitent d'organiser les futurs besoins en stationnement en mutualisant un nouveau stationnement paysager d'environ 95 places.

Dans ce contexte, il conviendra d'établir une convention avec servitudes entre la Clinique Saint Roch (ou toute autre entité) et la Ville de CAMBRAI.

Cette convention prévoira à la charge de la Clinique Saint Roch les études et travaux de réalisation et à la charge de la ville, l'entretien des des ouvrages.

Au vu de l'intérêt de la démarche et des éléments ci-dessus, il vous est donc demandé de bien vouloir :

- Approuver ce projet ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte et document en conséquence.

Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures  
Pour extrait conforme  
Le Maire de Cambrai,  
François-Xavier VILLAIN

Pour le Maire,  
Mme Dominique GAILLARD  
Adjointe au Maire déléguée au Cadre de Vie,  
à l'Environnement et aux Travaux

Le secrétaire de séance,  
Alban COBLENETZ

